

➡ DNB 2020

L'obtention du DNB est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de cultures et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

➡ **Le contrôle continu : l'évaluation du socle commun représente 400 points**

Un bilan de fin de cycle permettra de mesurer le degré d'acquisition des 8 compétences du socle commun de connaissances et compétences :

- Comprendre et s'exprimer en français à l'oral et à l'écrit
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère
 - Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
 - Les méthodes et outils pour apprendre
 - La formation de la personne et du citoyen
 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques
 - Les représentations du monde et l'activité humaine

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → **10 points**

MAÎTRISE FRAGILE → **25 points**

MAÎTRISE SATISFAISANTE → **40 points**

TRÈS BONNE MAÎTRISE → **50 points**

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

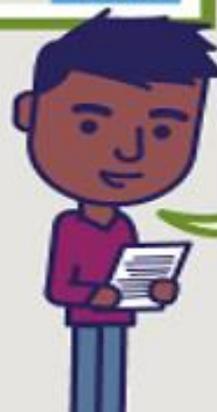
ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



➤ Des points supplémentaires

Les élèves ayant suivi un enseignement facultatif (LCA) bénéficient de 10 points si les objectifs d'apprentissages sont atteints, 20 points si ces objectifs sont dépassés.

➤ L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET



**à partir de
novembre**

Les élèves de 3^e
des établissements
publics et privés
sous contrat sont
inscrits au brevet par
l'intermédiaire des chefs
d'établissement

**03 juin
2020**

Épreuve
orale

**29 juin
30 juin**

Épreuves
écrites

**début
juillet**

Résultats
du brevet

**septembre
octobre**

Remise du diplôme
du brevet dans
le cadre d'une
cérémonie
républicaine

➡ DNB 2020

➡ Une épreuve orale de 15 minutes

- ✓ 5 minutes d'exposé
- ✓ 10 minutes d'entretien

➡ **La maîtrise de la langue** au cœur de cette épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.

➡ **Des collégiens impliqués** : cette épreuve orale de soutenance porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou sur l'un des projet menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ou des 4 parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen); l'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ;

➡ **l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.**

➡ De nouvelles compétences évaluées adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel :

- ✓ expression orale,
- ✓ conduite de projet,
- ✓ travail en équipe,
- ✓ autonomie.

➤ QUELQUES DATES A RETENIR

- **Mi janvier** : début de l'orientation concertée
- **mardi 17 mars à 18h** : présentation du lycée de secteur par la direction du Lycée du Val de Saône aux parents de 3ème
- **Mercredi 18 mars** : matinée consacrée à l'orientation : les élèves de 3^{ème} rencontrent des élèves de 2^{nde} ainsi que les responsables des lycées et lycées professionnelle
- **Samedi 21 mars** : JPO du lycée du Val de Saône
- **Jeudi 02 et vendredi 03 avril** : BREVET Blanc N°2
- **Mercredi 03 juin** : épreuve orale du DNB
- **Avril - Mai** : fiches de vœux d'orientation et fiches de dialogue
- **Avril à juin** : demande de bourses via le Téléservice
- **Lundi 29 et mardi 30 juin** : épreuves écrites du DNB
- **Fin juin - début juillet** : inscription dans les lycées d'affectation via le téléservice